

Appel à candidature pour la direction de la Maison des Sciences Humaines de Clermont (MSH Clermont-Ferrand – UAR3550)

Le poste de directeur/directrice de la MSH Clermont Ferrand (UAR3550) CNRS - Université Clermont Auvergne est à pourvoir à partir du 01/01/2027 pour un mandat de cinq ans, renouvelable pour cinq ans.

Les Maisons des Sciences sociales et des Humanités (MSH), créées à partir des années 2000 sur l'ensemble du territoire national, ont préfiguré les évolutions de la recherche en sciences humaines et sociales. Pensées comme des lieux d'un partenariat fort entre le CNRS, les universités et les acteurs territoriaux, elles ont participé au développement de la logique de projets, à l'émergence de nouveaux outils pour la recherche et encouragé la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité au bénéfice de démarches de recherche novatrices. Elles ont été et demeurent des acteurs de l'établissement ou du renforcement de la collaboration entre les organismes et les différents établissements d'enseignement supérieur et de recherche sur un territoire donné. Écrite dans une première version en 2006, la charte des MSH a été actualisée en 2019 pour tenir compte des évolutions dans les politiques de site engagées dans l'intervalle, et en particulier pour affirmer le soutien renforcé aux projets interdisciplinaires. En associant SHS, sciences de la vie et de la santé, sciences de la nature et de l'environnement, sciences physiques et de l'ingénieur, les MSH offrent un espace propice aux rencontres entre ces différentes communautés scientifiques.

La MSH Clermont-Ferrand, créée en 2006, est une structure d'accueil, d'impulsion, de promotion et de diffusion de la recherche en sciences humaines et sociales au sein du site de l'Université Clermont Auvergne.

La MSH Clermont-Ferrand a vocation à développer des projets de recherche en sciences humaines et sociales autour d'axes de recherches spécifiques liés à son environnement scientifique et à son territoire. Elle a un rôle de fédération de la recherche dans le domaine des SHS et avec les autres sciences de l'université Clermont Auvergne. Elle assure également le rôle de point d'entrée pour les IR* Huma-Num et PROGEDO.

La MSH de Clermont-Ferrand accueille dans ses murs 2 Écoles Doctorales (ED Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales, et ED Sciences Économiques, Juridiques, Politiques, et de Gestion) et fédère l'ensemble des 15 laboratoires en lettres, sciences humaines et sociales du site. Cet ensemble représente environ 1000 personnes, doctorants et personnels d'appui compris. La MSH couvre, plus précisément, les disciplines suivantes : littérature (française et étrangère), linguistique, sciences sociales, géographie, anthropologie, architecture, histoire, archéologie, histoire de l'art, musicologie, philosophie, économie, psychologie, sciences de l'éducation, ergonomie, sciences de gestion, et droit. Le laboratoire d'architecture, Ressources, est le dernier à avoir rejoint la MSH (2022). Par ailleurs, la MSH abrite Les Presses universitaires Blaise-Pascal (PUBP), qui publient des ouvrages à caractère scientifiques dans le domaine des SHS, et se spécialisent notamment dans l'édition de beaux livres.

L'unité compte plusieurs plateformes : ArchiTex, labellisée Scripto par le RnMSH, la plateforme audio-visio Focale SHS et la plateforme de géomatique IntelEspace dont les champs d'intervention concernent l'environnement naturel autant que l'environnement culturel. Depuis 2021, une plateforme universitaire de données (PUD) est implantée à la MSH Clermont-Ferrand.

Sur son site, la MSH Clermont-Ferrand s'articule avec 2 instituts : l'Institut Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales (ILLSHS, qui couvre 12 laboratoires SHS), et l'Institut Droit, Économie, Management (IDEM, qui couvre 3 laboratoires SHS).

Aspects de la responsabilité

- Direction de l'unité, le cas échéant, assistée d'une direction adjointe, et du secrétariat général, selon les termes de la convention de renouvellement de la MSH Clermont-Ferrand 2021-2026
- Responsabilité sur l'ensemble des ressources de la MSH Clermont-Ferrand (personnels titulaires et contractuels, finances, etc.)
- Élaboration et présentation du projet de l'unité, au comité de pilotage, au conseil scientifique et à l'assemblée générale. La stratégie scientifique de la MSH Clermont-Ferrand est définie en concertation avec les tutelles.
- Mise en œuvre des décisions du comité de pilotage
- Animation des instances de gouvernance et de consultation de l'unité : assemblée générale, coordination des responsables d'axes
- Représentation de la MSH Clermont-Ferrand auprès des tutelles et de ses partenaires académiques, territoriaux et industriels
- Représentation de la MSH Clermont-Ferrand au GIS Réseau national des MSH et dans les autres instances de coordination inter-MSH

Profil Attendu

Il est attendu du candidat ou de la candidate :

- une expérience d'enseignant-chercheur ou de chercheur ayant montré un intérêt pour l'interdisciplinarité ;
- une expérience de gestion et de coordination de personnels ;
- une connaissance du fonctionnement de l'université, de l'enseignement supérieur et du dispositif de recherche national ;
- une connaissance des acteurs du territoire et des partenaires spécialement culturels, ainsi qu'une expérience de ce type de collaboration ;
- un intérêt pour les collaborations internationales en SHS ;
- une sensibilité particulière au développement, pour la MSH Clermont-Ferrand, de ses réflexions et pratiques pluridisciplinaires et à son inscription dans la dynamique de la science ouverte et dans la construction des Infrastructures de Recherche.

Remarque 1 : Une candidature associant une personne pour la direction et une personne pour la direction adjointe est envisageable. Dans ce cas, le dossier comportera les pièces requises pour chacune des personnes candidates, à l'exception du projet, qui sera commun.

Remarque 2 : les candidats doivent être affiliés institutionnellement à l'université Clermont Auvergne et/ou au CNRS.

Constitution du dossier de candidature et modalités de candidature

Le dossier doit contenir :

- une lettre de motivation ;
- un CV exhaustif ;
- en adéquation avec le profil du poste, le(la) candidat(e) rédigera un projet pour la direction future de la MSH Clermont-Ferrand (10 pages maximum).

Le dossier de candidature est à envoyer à :

- administration.msh@uca.fr (Université Clermont Auvergne)
- nicolas.thely@cnrs.fr (CNRS Sciences humaines & sociales)

Procédure de recrutement :

La directrice ou le directeur est nommé·e par les tutelles principales (Université Clermont Auvergne, CNRS) après avis du comité de pilotage.

Calendrier :

Dépôt des candidatures jusqu'au **13 mars 2026**

Présentation du projet des candidat.e.s aux personnels du laboratoire **le 21 avril 2026 (matin)**

Audition des personnes sélectionnées **le 1^{er} juillet 2026 (matin)**